

Réunion du 9 juillet 2020 au 10 juillet 2020

Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	M3
Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes	A7
Investissements immobiliers	15002

Le Conseil Régional,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L4311-1 et suivants,
- VU** le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,
- VU** le règlement budgétaire et financier,
- VU** le budget voté au titre de l'exercice 2020 lors des séances du Conseil régional relatives au budget de la Région,
- VU** l'avis n° 2020-85191V0695 du pôle d'évaluation domaniale de Direction Générale des Finances Publiques en date du 1^{er} avril 2020,
- VU** l'avis n° 2020-8519V0985 du pôle d'évaluation domaniale de Direction Générale des Finances Publiques en date du 04 juin 2020,
- VU** l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 7 juillet 2020

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT l'avis de la commission Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale

ENTENDU les interventions de Christelle MORANCAIS, Laurent DEJOIE, Christophe CLERGEAU, Aykel GARBA, Lucie ETONNO, Jean GOYCHMAN, Franck NICOLON, Laurent GERAULT, Frédéric BEATSE, Laurence GARNIER, Denis LA MACHE, Samia SOULTANI VIGNERON, Pascal GANNAT, Carine MENAGE, Pascal NICOT, Roch BRANCOUR, Philippe HENRY, Franck LOUVRIER, Antoine CHEREAU

Après en avoir délibéré,

APPROUVE

l'inscription d'une dotation de 1 800 000 euros d'autorisations de programme et de 2 700 000 euros de crédits de paiement en investissement au titre du programme n°15002 : "Investissements immobiliers".

AFFECTE

une autorisation de programme pour un montant de 1 800 000 euros.

APPROUVE

L'acquisition, au sein de l'immeuble sis 119 et 125 boulevard Aristide Briand à La Roche Sur Yon (85) figurant au cadastre section AN n° 384, du demi-plateau du 1er étage représentant environ 190m² et de quatre caves appartenant à la SCI CLEMENCEAU 125 (locaux : lots n° 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61 ; caves : lots n° 19,20,21,22) au prix de 190 000 (cent quatre-vingt-dix mille) euros net vendeur.

APPROUVE

L'acquisition, au sein de l'immeuble sis 119 et 125 boulevard Aristide Briand à La Roche Sur Yon (85) figurant au cadastre section AN n° 384, du demi-plateau du 2ème étage représentant environ 190m² et d'une cave appartenant à la SCI CLEMENCEAU 225 (locaux : lots n° 76,77,78,79,80,81,82,83,84,85,86,87,88,89 ; cave : lot n° 9) au prix de 190 000 (cent quatre-vingt-dix mille) euros net vendeur.

APPROUVE

L'acquisition, au sein de l'immeuble sis 119 et 125 boulevard Aristide Briand à La Roche Sur Yon (85) figurant au cadastre section AN n° 384, du demi-plateau du 2ème étage représentant environ 190m² et de deux caves appartenant à la SCI PARC DE L'EMPEREUR (locaux : lots n° 63,64,65,66,67,68,69,70,71,72,73,74,75 ; caves : lots n° 5,6) au prix de 190 000 (cent quatre-vingt-dix mille) euros net vendeur.

APPROUVE

L'acquisition, au sein de l'immeuble sis 119 et 125 boulevard Aristide Briand à La Roche Sur Yon (85) figurant au cadastre section AN n° 384, du demi-plateau du 3ème étage représentant environ 190m² et de deux caves appartenant à la SCI CLEMENCEAU 419/425 (locaux : lots n°104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117 ; caves : lots n° 12, 13) au prix de 190 000 (cent quatre-vingt-dix mille) euros net vendeur.

AUTORISE

La Présidente à signer l'acte notarié constatant l'acquisition, au sein de l'immeuble sis 119 et 125 boulevard Aristide Briand à La Roche Sur Yon (85) figurant au cadastre section AN n° 384, du demi-plateau du 1er étage représentant environ 190m² et de quatre caves appartenant à la SCI CLEMENCEAU 125 (locaux : lots n° 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61 ; caves : lots n° 19,20,21,22) au prix de 190 000 (cent quatre-vingt-dix mille) euros net vendeur.

AUTORISE

La Présidente à signer l'acte notarié constatant l'acquisition, au sein de l'immeuble sis 119 et 125 boulevard Aristide Briand à La Roche Sur Yon (85) figurant au cadastre section AN n° 384, du demi-plateau du 2ème étage représentant environ 190m² et d'une cave appartenant à la SCI CLEMENCEAU 225 (locaux : lots n° 76,77,78,79,80,81,82,83,84,85,86,87,88,89 ; cave : lot n° 9) au prix de 190 000 (cent quatre-vingt-dix mille) euros net vendeur.

AUTORISE

La Présidente à signer l'acte notarié constatant l'acquisition, au sein de l'immeuble sis 119 et 125 boulevard Aristide Briand à La Roche Sur Yon (85) figurant au cadastre section AN n° 384, du demi-plateau du 2ème étage représentant environ 190m² et de deux caves appartenant à la SCI PARC DE L'EMPEREUR (locaux : lots n° 63,64,65,66,67,68,69,70,71,72,73,74,75 ; caves : lots n° 5,6) au prix de 190 000 (cent quatre-vingt-dix mille) euros net vendeur.

AUTORISE

La Présidente à signer l'acte notarié constatant l'acquisition, au sein de l'immeuble sis 119 et 125 boulevard Aristide Briand à La Roche Sur Yon (85) figurant au cadastre section AN n° 384, du demi-plateau du 3ème étage représentant environ 190m² et de deux caves appartenant à la SCI CLEMENCEAU 419/425 (locaux : lots n°104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117 ; caves : lots n° 12, 13) au prix de 190 000 (cent quatre-vingt-dix mille) euros net vendeur.

AUTORISE

La Présidente à signer tous les actes consécutifs ou corollaires relatifs à ces acquisitions.

AUTORISE

la Présidente à prendre en charge sur le budget régional les frais relatifs à ces acquisitions, dont les frais d'acte notarié et les honoraires d'intermédiation.

La Présidente du Conseil régional

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by several horizontal strokes and a final loop.

Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Abstentions : Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain, Groupe Alliance des Pays de la Loire - Traditions et Libertés , Groupe Rassemblement National des Pays de la Loire, Pascale DEBORD

REÇU le 15/07/20 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs